

Le P'tit curieux

Saint-Lucien

Avril 2021



Tous droits réservés ©



GESTION HORTICOLE
NORMAND
FRANCOEUR

Volume. 4 No. 3

MUNICIPALITÉ
SAINT-LUCIEN



familiprix

NATHALIE CLOUTIER



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI—MARDI—MERCREDI : 9 H À 18 H 30

JEUDI : 9 H À 20 H

VENDREDI : 9 H À 18 H 30

SAMEDI : 10 H À 17 H

DIMANCHE : FERMÉ

Êtes-vous
au courant?



Notre véhicule de livraison est
désormais #électrique !

En participant à la « Cohorte livraison électrique » de @Familiprix et @Maillon Vert, nous contribuons à réduire notre empreinte sur l'#environnement.



Ainsi, nous éviterons chaque année l'émission de près de 2,1 tonnes de GES, soit autant que 54 allers-retours Montréal-Québec !

Prêts à opter pour une livraison sobre en carbone?



SERVICES OFFERTS

- Livraison gratuite (*détails en succursale*)
- Borne photo
- Prise de photo passeport et identité



Surveillez nos concours sur Facebook

Devenez membre de notre page Facebook.

Voici l'adresse pour vous inscrire :

Www.facebook.com/familiprixnathaliecloutier

4105, rue Principale
Saint-Cyrille de Wendover
Téléphone : 819 397-6066
Télécopieur : 819 397-6020



Mot de la mairesse

Diane Bourgeois
Mairesse

Bonjour,

Enfin, le printemps; on avait hâte! Nous assoir au soleil, prendre l'air, visualiser notre extérieur, nos plates-bandes; les semis étant faits, on s'activera bientôt à préparer la terre; on rêve déjà à notre été.

N'allons pas trop vite : plusieurs personnes auront été vaccinées ce qui ne veut pas dire qu'elles seront complètement inoculées! Rappelons-nous : il est recommandé de conserver nos bonnes habitudes (distanciation, port du masque et lavage des mains) un minimum de 3 à 4 semaines après la première dose de vaccin et d'accepter de recevoir la 2^e dose. Je vous invite à continuer à être prudents de sorte que l'on puisse collectivement profiter de notre été.

Avec le printemps viennent aussi des désagréments : un changement d'heure auquel nous sommes tous sensibles, le temps des sucres qui, cette année, nous rappelle combien les rassemblements nous manquent, la fonte de la neige, prélude possible à des inondations et à des problèmes sur nos chemins. À ce sujet, vous trouverez dans les pages de ce journal, des photos montrant les inconvénients vécus par nos concitoyens qui habitent dans un développement qui n'est pas municipalisé; d'autres inconvénients causés par l'eau dans des chemins qui ne s'égouttent pas et je vous rappelle les consignes en cas d'inondation.

Chaque année, j'appréhende cette période printanière qu'est le dégel : je connais bien le territoire et je sais quels sont les endroits où les citoyens peuvent avoir des problèmes. Je compatis beaucoup avec eux. On peut essayer de « pousser la machine », on ne peut aller plus vite : diverses contraintes ralentissent les travaux. On aura beau chercher un coupable, ce n'est la faute de personne.

On sait tous qu'il y a beaucoup à faire afin de corriger des lacunes d'aménagement et de règlementations hérités de visions et de comportements passés. Alors que la population de Saint-Lucien était beaucoup moindre, que certains développements étaient considérés comme des campings, on pouvait s'accommoder de vivre sur un territoire dont les chemins étaient en terre battue; maintenant, nous sommes plus nombreux, les saisonniers ont décidé de s'établir, nous avons plus de véhicules qui circulent, on veut des routes carrossables à l'année; aussi faut prendre le temps de bien faire les choses! On va y arriver!

Ce sera Pâques dans quelques jours ; je vous souhaite un beau congé pascal!

Diane Bourgeois, mairesse

Sommaire

P.3 Mot de la Mairesse	P.15 Tournoi de Chasse Printanière	P.21 La Fabrique
P.4 Info citoyens	P.17 École Des 2 Rivières	P.22 On as jasé avec...
P.12 Candidature élu municipal	P.18 Cercle de Fermières	P.32 Calendrier des activités
P.13 ... Concours Recyclage de Piles	P.19 SSJBCQ	
P.14 Loisirs OTJ Saint-Lucien	P.20 Fadoq Saint-Lucien	



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 12 avril 2021 à 19 h 30**. En raison de la pandémie de COVID-19, celle-ci se tiendra par visioconférence et à huis clos à moins que d'ici là, la région du Centre-du-Québec ne bascule en zone jaune permettant ainsi une assemblée du conseil en présentiel.

Le projet d'ordre du jour sera mis en ligne sur le site internet de la municipalité (saint-lucien.ca) la journée même de l'assemblée. Quant à l'enregistrement de la séance, il sera lui aussi disponible sur le site internet de la municipalité dans la section « Documents publics » sous l'onglet « Procès-verbaux » dès que nous serons en mesure de le diffuser.

Les citoyen(e)s qui désirent poser des questions au conseil peuvent les transmettre par courriel avant le lundi 12 avril 2021 à midi à l'adresse courriel suivante : direction@saint-lucien.ca. Nous vous demandons d'indiquer clairement dans votre message que c'est une question destinée au conseil municipal pour son assemblée du lundi 12 avril 2021. N'oubliez pas également d'y inscrire votre prénom, votre nom et votre adresse.

TAXES MUNICIPALES

La date limite pour le deuxième versement de taxes municipales est le 8 avril 2021.

Puisque l'accès en personne au bureau municipal demeure fermé au public en raison de la pandémie de COVID-19, la Municipalité de Saint-Lucien vous rappelle qu'il existe trois modes de paiement pour payer votre compte de taxes municipales.

Par chèque :

Faites-nous parvenir votre chèque par la poste (5280, 7^e Rang, Saint-Lucien, Québec, J0C 1N0) ou venez le déposer dans la boîte postale située à l'entrée du bureau

municipal (S.V.P., bien vouloir joindre le coupon de versement avec votre chèque).

Par internet avec votre institution financière :

Veuillez-vous informer auprès de votre institution financière si ce service vous est offert (Institutions financières inscrites : Banque Laurentienne, Banque Nationale, Banque Scotia, Banque TD et Caisse Desjardins).

Virement Interac par courriel :

Communiquez avec Ginette Chapdelaine par téléphone au 819 390-4679 ou par courriel : bureaumunicipal@saint-lucien.ca.

IMPORTANT

Lors de la séance du conseil municipal du 8 mars 2021, les élus du conseil ont décidé de rétablir les intérêts et les pénalités pour les retards de paiement de taxes municipales (Réf. : Résolution # 2021-03-65) qui avaient été suspendus au courant de l'année 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

ABRIS TEMPORAIRES D'HIVER POUR AUTOMOBILE

Nous souhaitons rappeler à la population qu'il y a un délai alloué pour la mise en place des abris temporaires d'hiver pour automobile. Ces installations sont acceptées dans la municipalité entre le 15 octobre d'une année et le **15 avril** de l'année suivante. Hors de la période autorisée, les abris temporaires d'hiver pour automobile doivent être enlevés (toile et structure). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer dès maintenant avec le Service de l'environnement et de l'urbanisme à inspecteur@saint-lucien.ca ou par téléphone au 819 850-1682. L'inspectrice pourra vous aider dans vos questionnements du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h.

DEMANDE DE PERMIS ET DE CERTIFICATS

Nécessité du permis de construction

Vous devez vous prémunir d'un permis de construction pour tout projet de construction, de reconstruction, d'agrandissement, d'addition d'un bâtiment, de transformation structurale ou de modification de la charpente d'un bâtiment, incluant la construction ou l'installation d'un solarium et l'aménagement d'un logement supplémentaire dans un bâtiment.

Lorsque la loi le requiert, les plans et devis doivent être signés et scellés par un professionnel accrédité. Les documents devront être fournis par le requérant des travaux au fonctionnaire désigné.

Tout plan concernant un bâtiment principal construit sur pieux ou pilotis doit être signé et scellé par un ingénieur.

Nécessité d'un certificat d'autorisation

À moins que ces travaux soient impliqués par un projet pour lequel un permis de construction a déjà été émis et qu'il en ait été fait mention dans la demande, vous devez obtenir un certificat d'autorisation pour les activités suivantes :

- Les travaux de rénovation, de restauration ou de réparation à un bâtiment, sans modification structurale ou transformation de la charpente.
- La démolition ou le déplacement de tout bâtiment.
- La construction, l'installation, l'agrandissement et le déplacement de toute enseigne, piscine, spa, clôture, haie ou galerie.
- Le changement d'usage ou de destination d'un bâtiment principal, d'un terrain.
- Implantation d'installations septiques
- Forage d'un puits
- Toute opération d'excavation du sol, de remblai ou de déblai.
- Toute opération incluant l'abattage

- d'arbre, le retrait de la couverture végétale et les ouvrages de stabilisation hivernaux et les clôtures à neige.
- L'implantation de tout usage ou construction temporaire, sauf les abris hivernaux et les clôtures à neige.
- Toute vente de garage.

Dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande et les documents exigés, le fonctionnaire désigné étudiera la demande et émettra un permis de construction ou un certificat d'autorisation, dans les 60 jours, si toutes les conditions sont respectées.

Tarification pour l'émission des permis et certificats

Permis de construction : 50 \$

Permis d'installation septique : 90 \$

Permis de captage des eaux : 30 \$

Permis de changement d'usage : 30 \$

Durée d'un permis ou d'un certificat d'autorisation

Un permis ou un certificat d'autorisation est valide pour une durée de 12 mois.

Dans le cas d'une enseigne, les travaux doivent être complétés dans les 90 jours suivant la date d'émission du certificat.

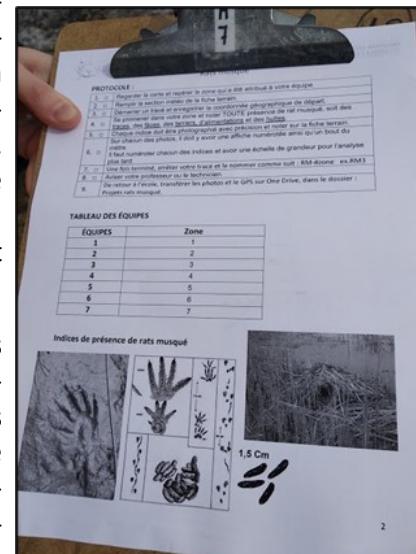
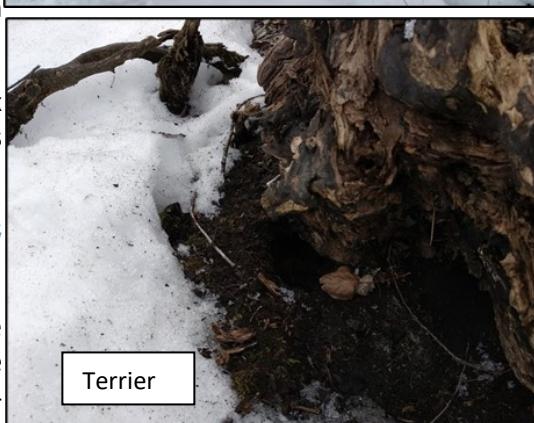
DES ÉLÈVES DU PROGRAMME GARAF AU DOMAINE LEMIRE

Le 18 mars 2021, des élèves de secondaire 1 inscrits au programme GARAF (Groupe d'aide pour la recherche et l'aménagement de la faune) de l'école Jean-Rimbault de Drummondville se sont rendus au domaine Lemire pour évaluer la population de rats musqués, communément appelés rats d'eau, dans ce secteur. Pour cela, ils ont recherché des indices de leur présence dans la neige (traces, fèces, terriers d'alimentation et huttes) qu'ils ont pris par la suite en photo avec précision.

En offrant leurs services à Saint-Lucien, les étudiant(e)s développeront certains apprentissages de nature scientifique et les enseignant(e)s combleront une partie de leur mission éducative. Quant à la Municipalité, elle obtiendra un rapport en sep-

tembre pour l'aider dans ses démarches futures visant à réhabiliter ses deux lacs situés au domaine Lemire.

Voici quelques photos de leur visite :



Soulignons que le GARAF est un programme scolaire reconnu à travers la région du Centre-du-Québec et dans d'autres régions de la province qui a pour objectif de mobiliser les apprentissages des jeunes dans l'accomplissement de problématique environnementale. Le GARAF est également un programme d'action citoyenne qui sensibilise les jeunes à la protection de l'environnement, à la mise en valeur de la biodiversité ainsi qu'à la protection du patrimoine naturel.

AVIS DE RECHERCHE

Si vous avez des photos de la faune présente aux alentours des lacs du domaine Lemire, nous apprécierons grandement que vous nous les fassiez parvenir par courriel à l'adresse suivante : loisirs@saint-lucien.ca. Nous nous chargerons par la suite de les transmettre au programme GARAF pour les aider dans leurs démarches. Merci à l'avance pour votre précieuse collaboration!

Le P'tit Curieux
est disponible en couleur sur le site web de la municipalité,
sous l'onglet « **Municipalité** ».



LE TÉLÉTRAVAIL SE POURSUIT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

Le Gouvernement du Québec **oblige** le télétravail pour les organismes publics dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec puisqu'au moment d'écrire ces lignes celle-ci est en zone orange. Puisque le personnel municipal ne se rend au bureau municipal qu'irrégulièrement pour accomplir des tâches liées aux services essentiels, il n'est pas possible d'offrir un accueil constant et régulier au public. Par conséquent, l'accès en personne au bureau municipal demeurera fermé au public jusqu'à nouvel ordre afin de contribuer à l'effort collectif pour limiter la propagation du coronavirus. Cependant, soyez assurés que nous sommes toujours mobilisés pour vous offrir des services de qualité dans les meilleurs délais possibles. Si vous désirez communiquer avec un des membres de notre équipe, vous pouvez le faire soit par courriel ou par téléphone au 819 390-4679 du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h.

Liste des adresses courriel des membres du personnel de la Municipalité de Saint-Lucien :

Line Bilodeau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
adjoint@saint-lucien.ca

Ginette Chapdelaine, secrétaire-réceptionniste
bureaumunicipal@saint-lucien.ca

Simon Arsenault, Responsable des travaux publics
voirie@saint-lucien.ca

Noémie Germain, Inspectrice en bâtiment et en environnement
inspecteur@saint-lucien.ca

Geneviève Payette, Coordonnatrice aux loisirs
loisirs@saint-lucien.ca

Nous nous excusons pour les inconvénients occasionnés et nous vous remercions pour votre compréhension.

État des chemins - Lac aux Bouleaux

Les citoyens résidant dans le domaine Lac aux Bouleaux ont vécu beaucoup de désagréments ces derniers jours : le trajet qu'ils doivent emprunter afin de se rendre à leur domicile était impraticable dans les nuits de vendredi 12 au lundi 15 mars dernier. Le chemin privé et surtout la côte, en terre battue, étaient non carrossables dû au dégel; comment auraient pu avoir accès une ambulance ou un camion incendie si une urgence ou un feu s'étaient déclarés ?

Plusieurs citoyens ont demandé à la municipalité d'aider ; on aurait beaucoup aimé

le faire mais une municipalité doit respecter ses obligations légales. Une municipalité ne peut pas utiliser l'argent qui lui est confié par les citoyens (taxes) pour réparer un chemin privé. Un chemin privé doit être entretenu par son propriétaire à moins qu'il existe, sur les contrats d'achat, une clause à l'effet que les propriétaires des terrains doivent entretenir la route à leurs frais ce qui n'est pas le cas pour le domaine Lac aux Bouleaux.

Voyant dans quelle situation étaient les résidents du Lac aux Bouleaux, je me suis même demandé si on ne pouvait pas réparer la côte et, puisqu'il est prévu que les rues du domaine soient municipalisées, reporter la facture sur le coût de la municipalisation. Ce geste aurait produit indirectement ce que la municipalité ne doit pas faire à savoir prendre les responsabilités du propriétaire : ce qui nous est interdit ; aussi, une municipalité ne peut pas légalement engager une ou des sommes sans avoir la garantie qu'elles seront remboursées ; divers événements peuvent survenir et le remboursement n'aurait pas lieu....



L'administration et les employés ne sont pas insensibles à ce que vivent les citoyens : le responsable de la voirie a pris du temps afin de vérifier comment on pouvait aider. Ainsi, avec l'entreprise JN Francoeur, Simon Arsenault a effectué des travaux qui j'espère auront aidé à assécher un peu l'endroit.



Le domaine Lac aux Bouleaux devrait être municipalisé bientôt. Les citoyens rencontrés m'ont dit s'impatienter; je les comprends : on parle de municipalisation depuis quelques années déjà et, actuellement, les taux d'intérêts étant très bas, c'est le temps !

Divers événements ont entraîné du retard dans la municipalisation du domaine Lac aux Bouleaux : entre le départ de M. Turcotte et l'arrivée de M. Arsenault, il s'est écoulé un peu plus d'un an- ensuite le confinement est arrivé. M. Arsenault a effectué du télé-travail avec les ingénieurs- il souhaite que le dossier arrive à terme bientôt.



État des chemins - Domaine Lemire et Despins

Dans les domaines Lemire et Despins c'est l'égouttement des rues qui pose problème ; la rue Messier au domaine Lemire est problématique. Les ingénieurs travaillent le



dossier en vue d'un drainage mais il y a très peu de pente et l'espace est restreint. Vous les verrez sur le terrain incessamment. Nous devrons avoir la collaboration des citoyens puisqu'il semble que ces travaux coûteront cher...

Ce n'est pas d'hier que les citoyens m'expriment le souhait d'avoir des rues plus accessibles, des rues où on peut marcher. Encore là, la municipalité est sensible aux demandes; l'administration et les employés mettent tout en œuvre pour répondre aux

besoins.

J'ai déjà expliqué, maintes fois, dans quelles conditions est notre municipalité, nos routes et tout le travail qu'il faudra effectuer pour placer tout à un niveau acceptable. Il y a tant à faire que certains d'entre nous devront patienter encore un peu. Faut pas lâcher!!!!



En cas d'inondation, êtes-vous prêt ?

Pas question pour moi d'être prophète de malheur mais une inondation ça peut arriver. Le Ministère de la Sécurité publique et votre municipalité souhaitent sensibiliser les riverains, en particulier ceux qui vivent dans les zones inondables, à ces aléas de dame nature et à l'importance de se préparer en ayant, entre autres, une trousse d'urgence à la maison.

Celle-ci devrait contenir de l'eau, des aliments non périssables, un ouvre-boîte manuel, une radio à piles, une lampe frontale ou de poche, un briquet et des articles premiers soins; de plus, il faudra surveiller la crue des eaux et respecter les consignes de sécurité en vigueur.

Sachez qu'il n'est toujours pas permis à votre municipalité de procéder à l'ouverture de centres d'hébergement; donc, si besoin est, l'hébergement chez les

proches est à privilégier.
De l'information publique est disponible sur le site web du Ministère de la Sécurité publique : [Vigilance- Surveillance de la crue des eaux](#)

MADA – Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement les membres du Comité MADA qui ont accepté de distribuer, un peu partout sur le territoire, malgré le froid et la neige, les questionnaires MADA et qui sont retournés ramasser ces questionnaires.

Beau travail ! MERCI !

Je vous remercie aussi, citoyens qui nous avez reçus avec le sourire et avez accepté de répondre aux questions ; certains ont répondu via Internet, d'autres sont passés les remettre à la municipalité. Un gros MERCI !

Surveillez les résultats du sondage dans le Curieux de mai...

Bazar le 15 mai

Les membres des Loisirs demandent des bénévoles pour cette activité. La bulle familiale doit être respectée : un parent + un enfant. Les grands-parents aussi peuvent s'impliquer... Le bazar est au profit de l'école !

Favoriser le jeu libre dans la rue ?

La municipalité de Saint-Lucien n'a pas de parc dans ses développements sauf dans le domaine Lemire. Normalement, lorsque le propriétaire d'une terre veut la diviser en lots, la municipalité peut lui demander soit un terrain pour faire un parc soit jusqu'à la somme de 10% de la valeur du développement envisagé à des fins de parc. Saint-Lucien ne l'a pas fait ce qui signifie que si on veut faire un parc dans un développement, la municipalité doit acheter un terrain.

Lorsque les rues du domaine de la Seigneurie ont été asphaltées, les enfants se

sont mis à les utiliser librement pour jouer à la marelle, apprendre à faire de la bicyclette, etc...

Des adolescents souhaitent aussi utiliser leur planche à roulettes, leurs patins à roues alignées, etc... mais des endroits asphaltés il y en n'a pas partout.

Faire un parc pourrait coûter cher. Que diriez-vous si on utilisait la rue ?

Que diriez-vous si on incitait les petits et les grands à jouer librement dans les rues résidentielles choisies par vous les parents ?

Bien sûr, cela implique peut-être qu'on choisisse un endroit peu passant ou qu'on ferme la rue momentanément ou s'il y a possibilité de détour qu'on invite les gens à le faire. L'endroit serait un bout de rue ou un endroit sur la rue, plus large que l'on travaillerait pour qu'il soit stable et qu'on l'asphalte; beaucoup moins cher que d'acheter un terrain et qu'on y installe des jeux !

J'aimerais avoir votre opinion et peut-être le nom de parents intéressés à s'investir dans de tels projets. J'attends vos réponses au

maire@saint-lucien.ca

Une carte pour les personnes âgées

Un jeune de 13 ans de Saint-Lucien, Samuel La Casse a transmis à des personnes âgées de notre municipalité une carte pleine de bons mots et de soleil afin de les encourager en cette période de pandémie. Au verso de la carte, Samuel a fait la liste des ressources auxquelles les personnes pouvaient s'adresser.

Samuel réalisait ainsi un projet scolaire

puisque il est étudiant au secondaire 1, projet International à l'école Jeanne-Mance. MERCI Samuel !

Pour le remercier, on peut rejoindre Samuel, au Samuel144627@gmail.com



La Ferme Keb se distingue

Cette ferme située sur le 7^e rang à Saint-Lucien (on y trouve notamment du miel et des œufs) rayonne dans les milieux environnementaux.

Ses propriétaires ont signé une déclaration d'intention pour protéger l'intégrité de leurs 29 hectares de milieux humides exceptionnels, soit leur marécage et leur tourbière boisée.

On sait que le Conseil Régional en Environnement du Centre-du-Québec est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour produire le Plan Régional des Milieux Humides et Hydriques (PRMHH).

Aussi, on retrouve dans ces milieux plusieurs espèces de plantes soit médicinales soit alimentaires telles que : le bleuet à feuilles étroites, une version sauvage du bleuet que l'on retrouve dans nos champs; le Kalmia à feuilles étroites, que les indigènes utilisaient en infusion pour soigner les rhumes, les maux de dos et d'estomac; le thé du Labrador, qui entre dans la composition de crèmes anti-âge.

Merci à Kim et son conjoint de penser aux générations futures en protégeant ces milieux de valeur inestimable !



Plan d'intervention en cas d'inondation dans le secteur de la Réserve

M. Michel Côté possédait un chalet sur la rue de la Réserve dans la municipalité de Saint-Lucien depuis 2008. Le chalet était situé dans une zone inondable 20-100 ans.

Depuis l'acquisition du chalet, à la fonte des glaces au printemps, le niveau de l'eau n'était jamais monté plus haut qu'à égalité du terrain. Pour utiliser l'expression de M. Côté, l'eau venait "flatter" le terrain.

Retraité, c'est en 2016 qu'il a déplacé le chalet pour construire sa résidence principale sur le même emplacement. Conscient du fait que le terrain est parfois couvert d'une mince couche d'eau à la fonte des glaces, il fait remonter le terrain de 18 à 24 pouces avant d'assoir la maison sur un solage sortant de trois pieds du sol.

En novembre 2017, il est élu conseiller pour la municipalité de Saint-Lucien.

Le 13 janvier 2018, il voit le niveau de l'eau monter dangereusement. Il s'empresse d'aller aviser et aider les résidents de la rue afin d'évacuer. De retour à sa demeure en toute vitesse pour tenter d'épargner à son tour ses véhicules avec moteur (4 roues, ski-doo, autos) d'une possible inondation, il se retrouve lui-même coincé par les eaux qui le surprennent et qui débordent déjà sur la route.

Il faut savoir que la rue de la Réserve est une rue en cul-de-sac. Il n'y a donc qu'une seule direction pour évacuer et la route connaît des dénivellations, donc plus basses à certains endroits. Comble de malheur, le niveau de l'eau dépasse déjà près de 30 pouces à l'endroit le plus bas. Aucune possibilité de circuler. Pris entre deux eaux, M. Côté téléphone à l'inspecteur en poste à ce moment-là afin que les pompiers viennent l'évacuer.

Au lendemain de cette évacuation improvisée, M. Côté a fait ouvrir un chemin sur les terrains communiquant de deux propriétaires: l'un ayant un accès par le "haut" de la rue de la Réserve et l'autre par le "bas" de la rue longeant la rivière. Les résidents pouvaient ainsi circuler en contournant la

partie du chemin encore inondé et avoir accès à leur demeure pour constater les nombreux dégâts laissés par l'eau et la glace qui s'était formée.

Le 21 février de la même année, une deuxième inondation a couvert le terrain de M. Côté d'environ un pied d'eau.

Constatant l'éventualité d'autres inondations par embâcles de glace, M. Côté a entrepris d'instaurer un plan d'intervention. Pour ce faire, il a rencontré plusieurs personnes:

- Conclu une entente avec M. Rivard et Mme Lampron, propriétaires des deux terrains communiquant qui donnent un accès du "bas" vers le "haut" de la rue de la Réserve. Les propriétaires donnent l'autorisation d'ouvrir un chemin de contournement. M. Côté a également récupéré une clé de chacun des cadenas des barrières.
- Obtenu les services de M. Stéphane Cartier, un résident qui habite le "haut" de la rue et qui possède l'équipement nécessaire pour ouvrir le chemin de contournement. M. Cartier pourra également aider à l'évacuation des résidents si nécessaire.
- M. Gilles Dubuc, un résident de la rue, à mi-chemin entre le "haut" et le "bas" de la rue afin d'utiliser son terrain comme emplacement stratégique (lieu de rassemblement, endroit où laisser les véhicules...).
- M. Claude Roy, un résident qui fera lui aussi la surveillance des glaces, de sa résidence qui est plus en amont; on pourra également compter sur son aide pour aider à l'évacuation.

- M. Côté a également rencontré des résidents des domaines La Grenouillère et Houle (privé), deux emplacements situés aux abords de la rivière Saint-François. M. Côté désirait échanger afin de valider s'ils avaient déjà des procédures mises en place, identifier leurs besoins spécifiques, échanger leurs coordonnées, et établir avec eux un plan pour leur secteur respectif.

- Le Service d'Intervention d'Urgence Civil du Québec (SIUCQ) pour qu'ils se tiennent au courant mutuellement des changements de niveaux d'eau de la rivière; M. Côté a fait installer une règle pour surveiller le niveau d'eau.

- M. Côté a également organisé une rencontre entre le service d'intervention (SIUCQ) et l'inspecteur de la municipalité pour discuter des plans et faire une visite des lieux stratégiques des trois domaines (Réserve, Grenouillère et Houle) pour avoir une meilleure vue d'ensemble concrète.
- La volonté derrière toutes ces démarches est d'être mieux préparer en cas de nouvelles inondations, de mettre en place une chaîne de communication et trouver des solutions pour s'assurer d'augmenter la sécurité des biens et des individus vivant sur le bord de la rivière.

L'élaboration d'un plan d'intervention en cas d'inondation initié et finalisé par M. Côté a été annexé au "Plan de sécurité civile" de la municipalité de Saint-Lucien lors de l'assemblée du conseil municipal, par résolution, le 8 mars 2021.

Michel Côté



Évacuation d'un chat par Michel Côté, à la demande de son propriétaire, inondation du 13 janvier 2018.

FRAUDE DU «PAIEMENT URGENT»

C'EST QUOI ?

Il s'agit d'une fraude où la victime est sollicitée par téléphone, par messagerie texte ou par courriel par des gens se faisant passer pour un agent du gouvernement (du revenu, de l'immigration), un agent de la paix ou un employé de siège social. Les fraudeurs invoquent, par exemple, des impôts non payés ou un dossier administratif incomplet afin de vous inciter à payer un montant d'argent ou à divulguer des informations de manière urgente.

COMMENT FONT LES FRAUDEURS?

- En créant un sentiment de panique ou d'urgence. Ils utilisent des menaces (amende, poursuite, déportation, mandat d'arrestation) proférées d'un ton agressif ou de fortes pressions afin de vous effrayer et d'exiger un paiement immédiat.
- En se faisant passer pour un employé d'un siège social pour vous demander d'acheter des cartes prépayées et de communiquer les codes d'activation au verso de la carte.
- En demandant d'acheter des cryptomonnaies ou des bons prépayés (p. ex. Flexepin).
- En vous sommant d'effectuer un paiement par téléphone ou via un site Internet donné.

COMMENT SE PROTÉGER?

- Ne cédez pas à la pression, faites preuve de prudence et de scepticisme.
- Ne supposez jamais que le numéro de téléphone sur votre

afficheur est exact. Les fraudeurs ont recours à des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes.

• Méfiez-vous et gardez en tête qu'aucun organisme gouvernemental :

- ⇒ n'emploie de ton menaçant ou n'effectue une pression indue auprès des citoyens pour de telles demandes ;
- ⇒ n'accepte de paiements par cartes prépayées en guise de remboursement.

Les policiers ne communiquent pas non plus avec les citoyens dans l'objectif de leur soutirer ou d'exiger des renseignements personnels ou financiers.

Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté,appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

- Signalez l'incident auprès de votre service de police local.
- Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada au **1 888 495-8501** ou au www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.

Si vous désirez signaler une fraude ou toute autre activité criminelle **de manière anonyme et confidentielle**:

- Pour la région de Montréal, communiquez avec Info-Crime, au 514 393-1133, ou visitez www.infocrimemontreal.ca.
- À l'extérieur de Montréal, communiquez avec Échec au crime, au 1 800 711-1800, ou visitez www.echecaucrime.com.



Depuis le 1^{er} avril 2021, les pompiers peuvent utiliser cet équipement sur leur véhicule personnel lorsqu'ils doivent se rendre à la caserne ou sur le lieu d'une intervention.

Faire preuve de courtoisie à l'égard des pompiers peut les aider à se rendre plus rapidement à un endroit où se déroule une situation d'urgence.

Québec



ANNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES
20 ANS
NOTRE PASSE / NOTRE AVENIR

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE
DU 18 AU 24 AVRIL 2021

VOLUNTEER
BÉNÉVOLES
CANADA

#BenevolesSourcедeChangement

LA VALEUR
DE CHACUN.
LA FORCE DU
NOMBRE.

#déjàprêt
#InondationsQuébec



En cas d'inondation, êtes-vous prêt?

En situation
d'urgence ou
de sinistre, vous
êtes responsable
d'assurer votre
sécurité, celle
de votre famille
et de vos biens

Vous informer,
c'est votre
responsabilité

Pour plus
d'information, consultez
Québec.ca/inondation



Articles essentiels
à inclure dans votre
trousse d'urgence
pour la maison



Eau potable
(6 litres par personne)



Nourriture non
périsable



Ouvre-boîte manuel



Radio à piles
et piles de recharge



Lampe frontale ou
de poche et piles
de recharge ou lampe
à manivelle



Briquet, allumettes
et chandelles



Trousse de premiers
soins (antiseptiques,
analgésiques,
bandages adhésifs, etc.)



Avant une inondation

- Vérifiez si votre domicile est situé dans une zone inondable.
- Surveillez la crue des eaux sur le site Vigilance securitepublique.gouv.qc.ca/vigilance et soyez attentif aux prévisions météorologiques afin de réagir rapidement si les conditions se détériorent.
- Respectez les consignes données par les sources officielles d'information.
- Préparez une trousse d'urgence pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille pendant trois jours.
- Préparez un plan familial d'urgence.



En cas d'alerte inondation

- Suivez l'évolution de la situation dans les médias sociaux de votre municipalité et d'Urgence Québec, à la radio, à la télévision ou sur Internet.
- Rangez en hauteur ou à l'étage les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau commence à envahir votre résidence, ne touchez à rien et communiquez immédiatement avec Hydro-Québec pour faire interrompre l'électricité.
- Enlevez ou fixez les objets encombrants sur le terrain pour éviter qu'ils ne soient projetés ou emportés par l'eau.



Évacuation

- Si vous êtes en danger ou si les autorités le demandent, quittez la maison.

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR AVANT DE POSER VOTRE CANDIDATURE À UN POSTE D'ÉLU MUNICIPAL

(5^e article de 10)

Cet article est le cinquième de dix qui seront publiés dans ce bulletin municipal d'ici la tenue des élections municipales le 7 novembre 2021. Nous y traiterons du rôle de la seule personne, avec qui les conseillers devraient officiellement interagir à l'intérieur de l'organisation municipale, soit le Maire. Ce rôle est très important à comprendre pour les candidats à la mairie bien sûr, mais aussi pour tous les candidats aux postes de conseiller municipal et même pour tous les citoyens. Voyons pourquoi.

Comme nous l'avons vu dans les articles précédents, **le seul rôle d'un conseiller municipal prévu dans la Loi** est de prendre des décisions en votant à l'assemblée du conseil pour adopter des résolutions et des règlements. Nous comprenons que sauf exception, un élu ne peut donc pas contrôler la gestion des affaires courantes de l'administration municipale; ce n'est pas le rôle que lui attribue la Loi. C'est ce qui est appelé la séparation des pouvoirs : les élus décident et les employés municipaux appliquent ces décisions. L'exception, c'est le Maire ou « chef du conseil » comme on le nomme dans le Code municipal du Québec. En effet, voici ce qui est précisé à l'article 142 de celui-ci : «Le chef du conseil exerce le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les affaires et les officiers (les employés) de la municipalité, voit spécialement à ce que les revenus de la municipalité soient perçus et dépensés suivant la loi, veille à l'accomplissement fidèle et impartial des règlements et des résolutions et communique au conseil les informations et les recommandations qu'il croit convenables

dans l'intérêt de la municipalité ou des habitants de son territoire.»¹

Même avec cette exception où le Maire a « le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les affaires et les employés de la municipalité », rien n'indique qu'il peut faire le travail à la place de ceux-ci et qu'il peut décider ce qu'ils doivent faire au quotidien puisque le terme « contrôle » dans ce cadre-ci se définit comme suit : « Vérification, inspection attentive de la régularité d'un acte, de la validité d'une pièce.»² Tout de même, le Maire demeure la seule personne qui peut interagir directement avec l'administration municipale pour s'assurer qu'elle applique bien les décisions du conseil et que l'organisation remplit son rôle de la meilleure façon.

Cependant, étant donné que c'est le directeur général qui demeure le seul responsable de l'administration de la Municipalité (Article 211 du Code Municipal), le Maire (de même qu'un conseiller) ne devrait pas en principe avoir de contact direct avec les employés municipaux dans le cadre des opérations liées à l'administration municipale. Cette situation peut s'avérer complexe. Cependant, avec une bonne communication et une très bonne compréhension du rôle de chacun, tous les intervenants dans l'organisation municipale peuvent faire en sorte que la « machine » fonctionne rondement. C'est pourquoi il doit y avoir « un mur » entre l'administration et les instances politiques. Une seule fenêtre devrait apparaître dans ce mur pour permettre la circulation d'informations entre ces deux instances et celle-ci doit se faire entre le

Maire et de directeur général seulement. Dans toute municipalité, la qualité des échanges de ceux-ci est donc très importante.

De son côté, le Maire a aussi pour rôle de communiquer au conseil les informations qu'il a obtenues du directeur général et les recommandations qu'il croit convenables dans l'intérêt de la municipalité, comme il est inscrit dans l'extrait de l'article 142 du Code Municipal, ci-dessus.

Pour terminer cet article, voici des commentaires en lien avec le contenu de celui-ci de la part de spécialistes du domaine municipal qui vous ont été présentés dans les articles précédents, Monsieur Pierre Prévost d'abord et ensuite Monsieur Bernard Sévigny.

« Jamais l'élu ne devrait prendre d'engagement envers un citoyen pour l'assurer que tel ou tel service sera rendu dans un délai donné; s'il le fait, il s'immisce dans la gestion des services et s'arroge un pouvoir qu'il n'a pas.»³

« Hors de la salle du conseil municipal, le conseiller n'a aucun pouvoir, ni sur les employés, ni sur ses collègues, ni pour engager la Ville dans quoi que ce soit. La notion est simple, mais tellement difficile à saisir pour des conseillers municipaux que j'ai côtoyés dans ma carrière politique.»⁴

Dans cet article le genre masculin a été utilisé par souci de concision.

¹Code Municipal du Québec - chapitre C-27.1 – Article 142

²Dictionnaire Le Petit Larousse illustré – Larousse – Paris- 1992 – p.264

³PRÉVOST, Pierre. « Être un élu municipal, ça peut être génial! », Montréal, les Éditions JFD, 2020, p.12. »

⁴SÉVIGNY, Bernard. « L'Aquarium municipal – Récit documenté sur la gouvernance municipale », Marcel Broquet-La nouvelle édition, 2019, pp. 36

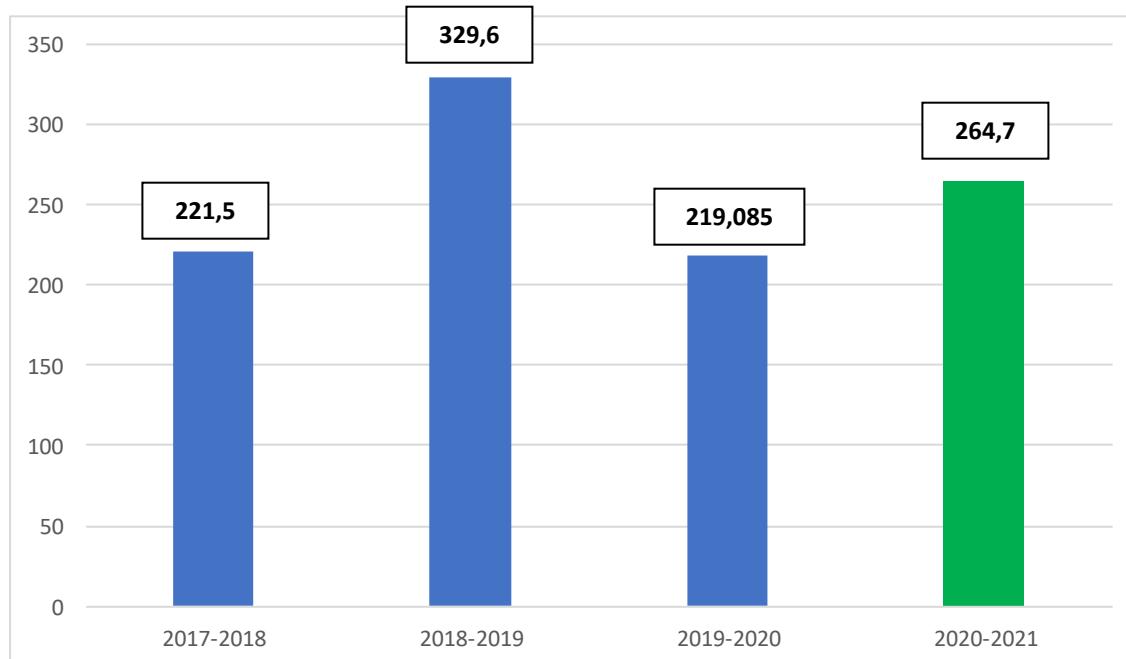
CONCOURS DE RECYCLAGE DE PILES

Pour une quatrième année, l'école Des 2 Rivières participe au concours de recyclage de piles 2020-2021 d'ENvironnement JEUnesse (ENJEU) et d'Appel à Recycler. Ce concours permet de sensibiliser les jeunes à l'importance du recyclage des piles pour la protection de l'environnement.

L'école Des 2 Rivières est fière de faire partie des établissements scolaires qui mobilisent les jeunes et sa communauté pour une élimination sécuritaire et écologique des piles.

**En date d'aujourd'hui, l'école Des 2 Rivières a amassé
264,7 kg de piles pour l'année 2020-2021!**

Nombre de kg de piles amassées par l'école Des 2 Rivières depuis 2017-2018



Continuez à nous encourager dans ce concours! Tout membre de la communauté peut aller porter ses piles usagées dans un de nos points de dépôt en respectant les consignes sanitaires. **LE CONCOURS PREND FIN LE 16 AVRIL.**

Points de dépôt :

- Bureau municipal (5280, 7^e Rang)
- Dépanneur Léon Noël (4880, 7^e Rang)

Note : Les parents des élèves de l'école Des 2 Rivières peuvent demander à leurs enfants de remettre leurs piles usagées directement à l'école dans un sac.

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION! ON NE LÂCHE PAS!

Grâce à votre participation, l'école Des 2 Rivières a de très bonnes chances de gagner une des 18 bourses qui seront offertes aux établissements d'enseignement participants pour un total de 11 750\$ en bourses.

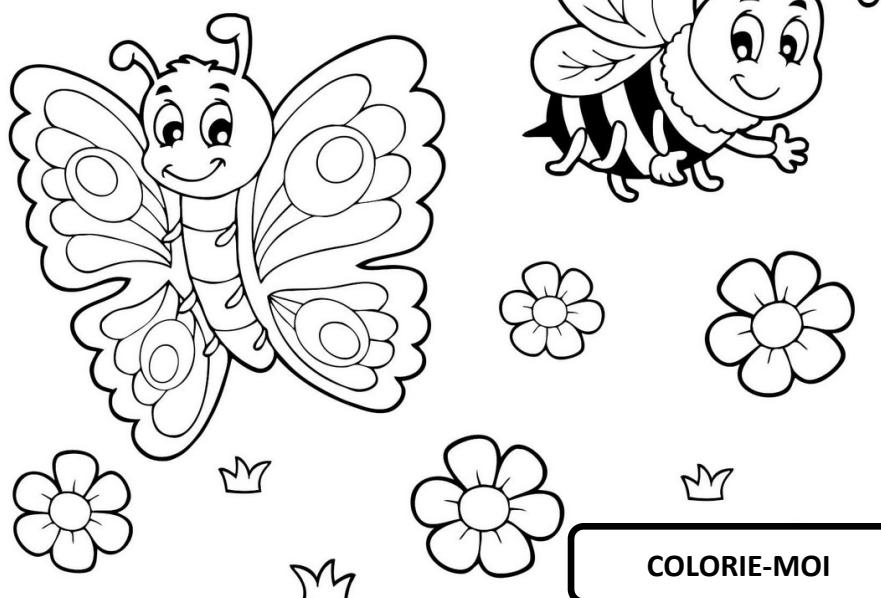
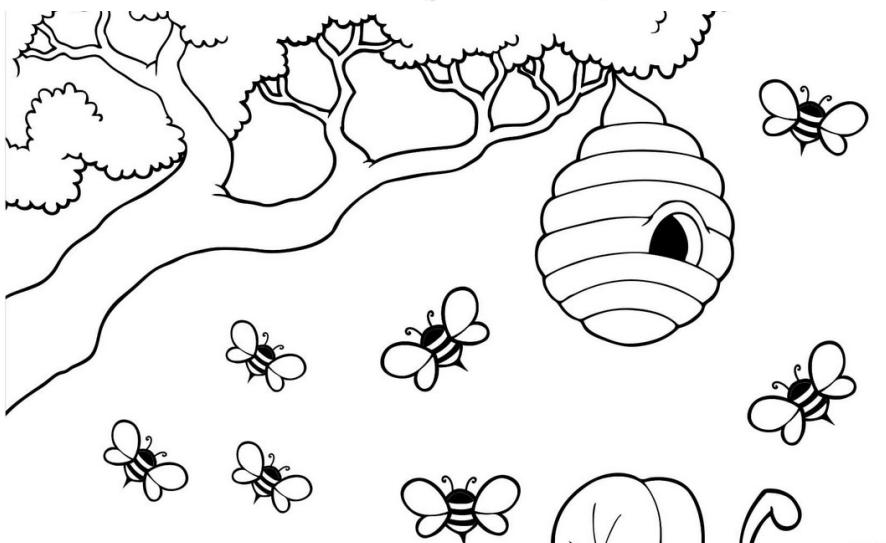
Tous les détails du concours sont disponibles sur le site web d'ENvironnement JEUnesse à l'adresse suivante : <https://enjeu.qc.ca/projets-et-evenements/concours-piles/>





Le bonheur est souvent la seule chose
que l'on puisse donner sans l'avoir
et c'est en le donnant qu'on l'acquiert.

Voltaire



COLORIE-MOI

Bonjour à tous

Nous tenons à vous offrir des activités pour vous divertir à partir du mois de mai et nous ne ménageons aucun effort pour trouver de nouvelles façons pour les mettre en place.

Avis à tous les chasseurs de la région et leur famille, le **TOURNOI DE CHASSE PRINTANIÈRE** sera de retour pour la quatrième année. La chasse aura lieu comme d'habitude sur vos territoires respectifs. L'ouverture de la chasse au dindon est le vendredi 30 avril. Nous apportons une **modification importante à notre tournoi. Les prises admissibles à notre tournoi pourront avoir été tuées le 30 avril ou le 1er mai**. Vous pouvez vous inscrire en vous présentant au Dépanneur St-Lucien ou en complétant le formulaire que nous mettrons sur notre page Facebook. L'inscription au tournoi est de 20\$ qui sera payable en argent au Dépanneur St-Lucien ou par virement Interac pour ceux qui s'inscriront en ligne. Afin de respecter les mesures sanitaires, il n'y aura aucune pesée ni mesurage des animaux. Les chasseurs auront jusqu'à 16 h, le 1er mai, pour nous faire parvenir une photo de chacune de leur prise à notre adresse courriel loisirsotjstlucien@gmail.com ou sur notre page Facebook **Loisirs St-Lucien**. Des bourses totalisant 800\$ ainsi que des prix de participation de plus de 1 000\$ seront remis aux chasseurs. Les tirages se feront en fin d'après-midi le 1er mai et une vidéo sera mise sur notre page Facebook le plus tôt possible. Nous contacterons les gagnants par téléphone. Exceptionnellement pour cette année, il n'y aura pas de méchoui.

Contrairement à ce que nous avions annoncé dans le Ptit curieux du mois dernier, le **BAZAR annuel dont les profits sont redistribués à notre école aura lieu le samedi 15 mai**. Nous tenons à vous rassurer, le Bazar aura lieu dehors, sur le terrain du centre communautaire, en respectant les mesures sanitaires en vigueur à ce moment. Pensez dès maintenant à mettre de côté des objets encore en bon état qui pourront être vendus tels que vaisselle, vêtements, livres, outils, objets décoratifs etc. Aucun meuble ne sera accepté. **Nous avons toujours besoin de bénévoles pour préparer le Bazar.** Vous pouvez contribuer à cet événement en tant que parent d'un enfant

fréquentant l'école ou ayant fréquenté l'école ou même en tant que grand-parent. Votre aide serait précieuse le vendredi 14 mai à partir de 15h30 ou le 15 mai à partir de 7h30. Communiquez avec nous par courriel, sur notre page Facebook ou Francine au 450 494-2751.



SOCER SOCCER SOCER SOCCER

Vous désirez vous impliquer auprès des jeunes!!! Nous sommes à la recherche d'entraîneurs pour le **SOCER récréatif** qui pourrait débuter au début de juin et se terminerait à la mi-août. Vous devez être disponibles un soir par semaine de 19 h à 20 h. Une cinquantaine de jeunes vous attendent avec impatience. En l'absence d'entraîneurs, l'activité ne pourra pas avoir lieu !!!

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos activités.



Tous droits réservés ©
Carole Trudeau

TOURNOI DE CHASSE PRINTANIÈRE DE SAINT-LUCIEN 4^e édition

VERSION
COVID-19
(en virtuel)



DINDON SAUVAGE

3 bourses de 100 \$



MARMOTTE

1 bourse de 100 \$
2 bourses de 50 \$



BOURSES DE LA RELÈVE

- 100 \$:** Parmi les chasseurs de moins de 25 ans
- 100 \$:** Parmi les chasseurs qui chassent pour la première fois le dindon sauvage
- 100 \$:** Pour la relève féminine

PRIX DE PARTICIPATION : Plus de 1000 \$

20 \$

INSCRIPTION AU TOURNOI :

En personne : Au dépanneur St-Lucien
Paiement en argent comptant

En ligne : Page Facebook @otjstlucien
Paiement par virement Interac

30 AVRIL ET 1^{ER} MAI 2021 jusqu'à 16 h

Organisé par :



Partenaire :



HÉRITAGE FAUNE

La fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs



*Merci à nos
commanditaires!*

INFORMATION ET INSCRIPTION : Page Facebook @otjstlucien / loisirsotjstlucien@gmail.com / 450 494-2751



INSCRIPTION

Tournoi de chasse printanière

30 avril et 1er mai 2021

Nom	
Âge	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
# Certificat de chasseur	
Catégorie de chasse	<input type="radio"/> Dindon <input type="radio"/> Marmotte
Êtes-vous un nouveau chasseur au dindon sauvage?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Paiement 20\$ (non remboursable)	<input type="radio"/> Payable en argent au Dépanneur St-Lucien <input type="radio"/> Interac à loisirsotjstlucien@gmail.com
<input type="radio"/> J'ai lu et j'accepte les règlements du tournoi	Signature : _____
Où avez-vous entendu parler de ce tournoi?	<input type="radio"/> Facebook <input type="radio"/> Ami(e) <input type="radio"/> Affiche <input type="radio"/> P'tit Curieux <input type="radio"/> Autre _____
MERCI Votre participation est très appréciée	



École Des 2 Rivières

Saint-Lucien

La période d'inscription 2021-2022 s'est tenue du 8 février au 31 mars 2021. Il est toutefois encore possible d'inscrire votre enfant mais comme il sera en inscription tardive, cela peut occasionner un changement d'école si le nombre de places maximum pour la classe est atteint. Votre enfant doit avoir 5 ans au 30 septembre 2021 pour fréquenter la maternelle. Le secrétariat est ouvert les mardis et jeudis de 8 h 15 à 15 h 45 et un vendredi sur deux. Il y aura possibilité de remplir les documents en ligne sur le site du CSSDC et ensuite les transférer à l'école par courriel ou en personne. Par la suite, vous devez prendre un rendez-vous pour venir signer et apporter les documents requis (certificat de naissance et preuve de résidence).

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école au 819 850-1612 poste 0.

REMERCIEMENTS

En février avait lieu la semaine de la persévérance scolaire. Nous voulons remercier Madame Bibiane Thériault qui a mis beaucoup de temps et de joie à préparer des colliers pour chaque élève avec le sigle de cette semaine. Je vous joins des photos de quelques classes. Au nom de tous les élèves et du personnel, un grand merci pour cette belle initiative!

Une foule d'activités pour les élèves sont à venir en avril, mai et juin. Plus de détails dans le prochain petit curieux.

Bon printemps!

Lucie Houle, secrétaire

Karine Lacasse, directrice





Cercle de Fermières Saint-Lucien

Nous voilà déjà rendus au printemps, une période qui nous ramène le beau temps des sucres, une expression qui est sans doute exclusive à notre pays. Un an s'est déjà écoulé depuis le début de la pandémie; ce n'est pas terminé, mais on voit peu à peu approcher la fin avec l'arrivée des vaccins. Presque incroyable pour certains, mais on va survivre à cette période et même peut-être devenir meilleure comme collectivité.

Ce mois-ci, j'aimerais vous entretenir sur notre magnifique revue des CFQ, *l'Actuelle*, que nous recevons automatiquement lors de notre adhésion au Cercle. J'ai l'habitude de la parcourir rapidement au moment de la réception, mais ces derniers mois, j'ai pris le temps de la lire du début à la fin et mon idée s'est confirmée que c'est un vrai bijou de magazine. De plus, elle s'améliore d'année en année : depuis décembre, selon les mots de la rédactrice en chef, « *l'Actuelle* s'est offert un bain de jouvence juste pour se faire plaisir ». Aviez-vous remarqué?

La revue nous présente une belle variété d'articles: on y retrouve des entrevues avec des personnalités connues et souvent méconnues. Dans les trois derniers numéros, nous avons ainsi pu mieux connaître monsieur Jean-Claude Poitras (non pas un ancien curé de Saint Lucien), créateur de mode, designer multidisciplinaire qui a une longue feuille de route. J'ai surtout retenu de lui la fin de son entretien avec la journaliste, et je cite : « les femmes, particulièrement les Fermières, sont les porteuses et les gardiennes de notre patrimoine et de notre histoire. Elles méritent d'être soutenues, car leur œuvre doit se poursuivre. Il faut revaloriser ces gardiennes de nos traditions. Surtout, nous devons revisiter et actualiser l'artisanat pour avoir envie de redécouvrir toute sa beauté ». Très perspicace le monsieur!

En décembre, plusieurs ont sûrement fait connaissance avec Madame Michelle Audette, une leader reconnue très impliquée auprès des femmes autochtones du Québec. À 49 ans, elle a déjà su faire sa marque : elle a occupé des postes-clés tout en jonglant avec les responsabilités liées à

une famille de 5 enfants. Très engagée la madame!

En janvier, Janette Bertrand - qui n'a plus besoin de présentation - nous partageait ses rêves passés ou futurs. À 96 ans, elle dit ne pas avoir réalisé son plus grand rêve : « Je rêve d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes. Malheureusement, ce n'est pas encore fait ». Décidément, une femme inspirante!

De plus, nous avons droit à des rubriques très intéressantes touchant le droit (p. ex. succession), l'environnement (p. ex. lessive éco-responsable) ou la technologie (p. ex. Microsoft Teams). Il y a également des suggestions de lecture, des pages avec des recettes alléchantes qui nous invitent à sortir de nos routines culinaires (Annette a déjà essayé la recette d'épaule de porc à la bière et sirop d'érable du numéro de février).

Il y a aussi naturellement les incontournables sections réservées aux arts textiles. On nous présente en détail des travaux d'artisanat dans les domaines du tissage, du tricot, du crochet et de la couture qui peuvent être souvent réalisés par nos fermières au savoir-faire indéniable. Bien sûr, les passionnées d'artisanat ont maintenant accès à des outils très concurrentiels à la revue, tel *Pinterest*, mais ce n'est pas à la portée de tous et je suis convaincue que plusieurs consultent ces pages en tout premier lieu.

Après vous avoir ainsi fait la promotion de *l'Actuelle*, plusieurs auraient sans doute le goût de se la procurer. Vous la recevrez en étant membre des CFQ. Si, pour différentes raisons, vous ne pouvez participer aux activités du Cercle, rien ne vous empêche de profiter du contenu de ce magazine pour la somme de 30\$ annuellement (cinq publications) et quelle belle suggestion de cadeau à offrir à une personne intéressée.

Du côté de la *Maison Francine-Leroux*, on s'active toujours à apporter des améliorations principalement au local des Fermières. Le mois dernier, Ghislaine avait amené l'idée de reproduire son ingénieux système de panneau de rangement au mur pour avoir accès rapidement aux accessoires de

couture comme les ciseaux, règles etc. Merci à son conjoint Richard Desrochers pour la réalisation de celui-ci. Denise et Annette ont confectionné de nouveaux rideaux pour les fenêtres face à la grande salle; beaucoup d'énergie et de patience investies dans ce projet. Des bancs de métier, un grand banc, de même que les chaises de la table principale ont été rembourrés. De toute beauté! D'ailleurs, on a déjà commencé à monter certains métiers : c'est un travail de longue haleine qui exigera plusieurs heures de labeur.

Le bureau du secrétariat est maintenant bien équipé : vaste classeur obtenu à rabais de la part de la fille de Lise et un nouvel ordinateur provenant de la générosité de Desjardins qui doit toujours remettre à niveau son système informatique. Justement, on veut souligner que l'expertise en informatique de M. Provencher est un atout majeur et apprécié. Enfin, nos aides masculins (Richard Leroux et Jos) continuent à faire de multiples travaux tels des bancs, meubles, aide à l'installation des rideaux, etc. Nous les remercions du fond du cœur.

On se laisse sur quelques mots de Francine : « Donner, c'est recevoir! Et ça suscite un effet de boomerang (pour éviter d'employer le terme contagion en ces temps de pandémie)... Tous et chacun apportent sa contribution par le don de soi!!!

Merci pour votre générosité : avec votre collaboration, vos talents et votre temps inestimable, vous me permettez de rendre le local des Fermières à un très haut niveau. Ça me fait chaud au cœur et c'est précieux pour moi et pour toutes les femmes qui y viendront.

La Maison Francine-Leroux sera un lieu de rassemblement pour tous et bientôt, on l'espère, on fera officiellement l'ouverture. Au plaisir de vous y rencontrer ».

Angèle Trudel, au nom du Cercle de Fermières St-Lucien

EST-CE LA FIN DE LA SECTION LOCALE?



IL Y A QUELQUES ANNÉES, NOUS NOUS SOMMES RETROUVÉS DEVANT LE MÊME CONSTAT QU'AUJOURD'HUI. LES ADMINISTRATEURS ACTUELS DE LA SECTION LOCALE NE DÉSIRAIENT PAS OU NE POUVAIENT PAS POURSUIVRE LEUR IMPLICATION.

CEPENDANT, DES MAINS S'ÉTAIENT LEVÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LA SECTION LOCALE DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE AVAIT PU POURSUIVRE SES ACTIVITÉS. AVEC LA SITUATION ACTUELLE, IL N'Y AURA PAS D'ASSEMBLÉE POUR TENTER DE CONVAINCRE QUELQUES MEMBRES DE S'IMPLIQUER. ET S'IL N'Y A PERSONNE QUI SE MANIFESTE D'ICI LE 23 AVRIL, LA SECTION LOCALE INTÉGRERA LE BUREAU RÉGIONAL DE DRUMMONDVILLE.

SOYEZ RASSURÉS, MÊME SI CELA ARRIVE, IL SERA ENCORE POSSIBLE POUR LES RÉSIDENTS OU ORGANISMES DE ST-LUCIEN DE DÉPOSER DES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE POUR DIVERS PROJETS QUI RESPECTENT LES CRITÈRES ÉTABLIS PAR LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE, MAIS IL N'Y AURA PEUT-ÊTRE PLUS DE BUDGET SPÉCIALEMENT ATTRIBUÉ ANNUELLEMENT POUR ST-LUCIEN.

ET LA FÊTE DE LA ST-JEAN POURRA CONTINUER D'AVOIR LIEU PUISQU'ELLE EST HEUREUSEMENT ORGANISÉE PAR LES LOISIRS DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.

DONC SI LA PROMOTION DE LA CULTURE, DE LA FIERTÉ ET DE L'IDENTITÉ QUÉBÉCOISES VOUS TIENT À COEUR, JE VOUS INVITE À DONNER UN PEU DE VOTRE TEMPS ET À VOUS MANIFESTER À CAROLINE.LAROCHELLE@NOTARIUS.NET OU EN APPELANT AU 819-469-0276.

Bonjour chers amis du club Fadoq. Je ne sais pas si vous êtes comme moi mais je commence à avoir des fourmis dans les membres. J'ai hâte de pouvoir revenir à la normale, de vous offrir des activités, de jaser, de partager, de rire et surtout de vous rencontrer en chair et en os et de vous approcher à moins de deux mètres. Il semble y avoir une lumière au bout du tunnel avec les cas de Covid qui diminuent et la vaccination qui s'amorce un peu partout sur la planète. Je veux vous remercier et vous féliciter pour votre résilience, votre patience et surtout votre fidélité à notre mouvement. Je pense que, si ça continue à progresser, nous pourrons reprendre certaines activités comme la pétanque et le baseball-poches dès cet été. Croisons les doigts et touchons du bois.

Maintenant, parlons un peu local pour nos activités. Avec tous les bombardements municipaux, école, église ou mairie nous devrions dans un premier temps occuper le local laissé vacant par le Cercle des Fermières qui aura besoin d'un beau ménage en attendant d'avoir un vrai espace fonctionnel qui est occupé présentement par les élèves de 5e et 6^e années. Cela nous permettra d'offrir des activités permanentes et plus variées à nos membres. C'est le bonheur que je nous souhaite à tous.

LE MEMBERSHIP FADOQ MAINTENANT... ET POUR APRÈS!

La période pandémique actuelle nous éloigne l'un de l'autre et ce, bien malgré nous. Nous comptons sur votre fidélité à titre de membre du Réseau FADOQ et souhaitons recevoir votre renouvellement de carte de membre. Sachez que malgré que nos activités soient en pause, nous avons besoin de vous pour continuer notre mission auprès des 50 ans et mieux. Merci d'être fier de votre FADOQ et de demeurer avec nous afin de pouvoir se retrouver sous peu!

En terminant voici le texte Fadoq qui apparaîtra sur le site Internet de la municipalité.

Club FADOQ de Saint-Lucien (1988-2021)

La FADOQ est un mouvement sans but lucratif toujours à la défense des droits des aînés auprès des instances gouvernementales et du bien-être des aînés. En adhérant au mouvement vous avez accès aux rabais accordés par nos partenaires.

Les activités annuelles locales du Club Fadoq Or et Argent de St-Lucien sont :

- Le baseball-pochette le mercredi en soirée de la mi-septembre à la fin du mois d'avril;
- Les jeux de pétanque sur nos 4 terrains de mai à octobre.
- Le souper des fêtes le 2^e samedi de décembre avec orchestre et danse;
- Le dîner Saint-Valentin à la mi-février, au restaurant habituellement;
- Le bingo annuel au mois de mars;
- Le dîner cabane à sucre vers la fin du mois de mars;
- L'assemblée générale annuelle vers la fin du mois d'avril;
- Le souper de la fête des mères et des pères au mois de mai, au restaurant.
- Nous offrons aussi des vidéoconférences en collaboration avec la Fadoq régionale.

Membres et non-membres sont tous bienvenus à ces activités.

Le Club des aînés Or et Argent de Saint-Lucien a été créé en 1988. Le conseil d'administration était formé d'Yvette Lavoie, Alphonse Côté, Alice Provencher, Rosario Lefebvre, Marguerite Lampron, Armande Provencher et Rhéa Provencher.

Nous avons maintenant cent-vingt membres. La carte de membre est disponible en tout temps et renouvelable chaque année au coût de 25\$.

Membres du conseil d'administration actuel :

- Gilles Bouchard, président, 2006
- Yvonne Côté, vice-présidente, 2013
- Daniel Gaudet, trésorier, 2014
- Ghislaine B. Lampron, secrétaire, 2004
- Eugène Dorval, directeur, 2018
- Michel Francoeur, directeur, 2011
- Michel Latulippe, directeur, 2019

En adhérant auprès du Club FADOQ de Saint-Lucien, vous pouvez profiter des activités et des avantages de ce club. À noter aussi que les membres bénéficient de prix réduits lors de certaines activités du club.

Voici une raison de plus de devenir membre de La FADOQ.

Le nombre de membres est en progression. Nous avons dépassé les 500 000 membres au provincial et 25 000 membres au régional.

Et puis le provincial s'est engagé dans une lutte humanitaire nationale, le contrat social qui doit nous interpeller compte tenu du contexte et de ce qui se dessine pour les prochaines années

pour les aînés.



Le bouton argenté est le symbole d'un mouvement pour une qualité de vie adéquate des aînés mis en œuvre par le Réseau FADOQ. Ce petit objet à quatre trous se veut représentatif des quatre piliers fondamentaux qui sont à la base d'un nouveau contrat social proposé par le Réseau FADOQ afin de promouvoir la santé, la sécurité, le bien-être et l'appartenance.

Quatre principes d'une qualité de vie adéquate

1. Santé Les aînés ont des besoins spécifiques qui sont propres au vieillissement et à ses conséquences. Le vieillissement n'est pas une maladie, c'est une étape de la vie qui passe et à laquelle personne n'échappe. Les aînés doivent pouvoir avoir accès à un éventail de soins, allant du spécialisé au général, de courte ou de longue durée, en établissant la priorité aux soins à domicile et aux ressources nécessaires aux proches aidants.

2. Bien-être Assurons-nous, en tant que société disposant de suffisamment de richesse et de ressources, que le vieillissement ne devienne pas synonyme d'appauvrissement, d'itinérance, de malnutrition, d'isolement ou de solitude. Assurer à toutes les personnes de plus de 50 ans les moyens de se loger adéquatement, de se nourrir correctement, de s'habiller convenablement, de s'amuser et se divertir suffisamment aura des répercussions positives pour toute la société.

3. Sécurité À l'âge où la vigueur et la confiance qui l'accompagne nous ont trop souvent quittées, la vulnérabilité ouvre la porte aux abus de toutes sortes, à la maltraitance, à l'intimidation ou la fraude. La société québécoise, qui se veut égalitaire et solidaire a le devoir de suppléer à l'incapacité de certains ou certaines et d'assurer leur sécurité.

4. Appartenance Les aînés ont passé beaucoup de temps à parfaire l'expérience, à bonifier les connaissances ou à valider des intuitions. Tirons-en profit. Offrons-nous collectivement le luxe d'entendre nos aînés, demandons-leur de s'exprimer sur les enjeux de l'heure, donnons-leur un rôle plus actif, incluons-les dans les processus de décision. Garantissons-leur une participation active et le droit d'être des citoyens à part entière.

Gilles Bouchard, président



La Fabrique

Paroisse St-Luc

Jean-Luc Blanchette
Prêtre

DEVENIR PRÉSENCE AU MONDE... TEMPS PASCAL 2021

Bien le bonjour !



Le printemps a pris sa place dans notre vie et dans notre monde de par la belle température clémence et le temps des sucres qui bat son plein. Avril 2021, c'est le temps de la belle et grande fête de Pâques, temps de l'affirmation de la victoire de la vie sur la mort, la victoire de l'espérance sur la morosité. Une fête de Pâques qui retrouve sa place dans notre vécu de communauté de foi. **Le discernement** est ce chemin intérieur qui nous est proposé afin de demeurer en état de recherche et d'espérance. Gardons nos coeurs et nos esprits ouverts et accueillants, pour discerner les traces de l'action du Christ ressuscité dans nos vies. Laissons son amour nous apaiser, nous guider, nous transformer sur notre route intérieure nous menant à la grande joie de Pâques !!!

Les célébrations de la semaine sainte se sont vécues en collaboration étroite avec l'équipe pastorale et des bénévoles engagés dans les deux paroisses de notre Unité. Pandémie oblige, nous devons constamment nous réajuster au fur et à mesure de l'évolution des consignes sanitaires. Cela fait partie du concret de notre expérience de foi et d'Église. Merci à toutes ces personnes qui ont collaboré aux célébrations.

Jeudi saint, 1 avril 19h St-Cyrille;
Vendredi saint, 2 avril 15h St-Félix;
Samedi saint, 3 avril 19h St-Cyrille
Dimanche Pâques, 4 avril 9h St-Joachim et **11h** St-Félix

Devenir présence au monde, c'est une belle invitation qui nous est lancée comme croyants et croyantes. Comme équipe mandatée de notre Unité pastorale, nous avons hâte de poursuivre concrètement avec vous, le vécu palpable de ces deux

orientations qui soutiennent nos engagements et nos objectifs : **ACCOMPAGNER la vie des personnes (individus, couples, familles, groupes) sur le chemin d'humanisation que propose l'Évangile; ACCOMPAGNER nos communautés de foi dans le passage missionnaire de l'Église.** C'est un grand défi en temps de pandémie, de demeurer proche les uns des autres et rapprocher le vécu de nos deux paroisses qui forment notre Unité. Grand défi, mais pas mission impossible... Être présents ensemble, pour l'ensemble... Tout cela au nom du Christ Ressuscité, le Vivant.

Actuellement, nous pouvons accueillir jusqu'à un maximum de 100 personnes pour les célébrations du dimanche et sur semaine, tout en respectant le port du masque de procédure (masque bleu) et la distanciation de 2m. En ce beau mois d'avril, nous retrouvons l'église de St-Félix puisque la saison froide est terminée. Nous pouvons célébrer des funérailles en présence de 25 personnes de la famille, mais nous ne pouvons permettre l'accueil de sympathies avant les célébrations. Nos parcours de foi avec les jeunes et leurs familles se vivent en vidéo ZOOM. Notre bureau paroissial est toujours ouvert du lundi au jeudi entre 9h et 11h30, merci aux bénévoles présents.

*Pâques printemps de Dieu ! Pâques, printemps du monde !
Pâques, printemps du cœur ! Pâques de Jésus Christ !
Quand renaîtront sur les branches, les bourgeons inespérés,
quand reviendront les oies blanches, de leurs terres d'émigrées,
nous fêterons la revanche du présent sur le passé,
et, comme au premier dimanche, le retour du Premier-Né.
Chant Printemps de Dieu, Robert Lebel*

Pour nous joindre, contactez le presbytère de St-Cyrille 819 397-2344.

Demeurons solidaires les uns et les autres dans la prière. Prenez soin de vous et de vos proches. Bon courage et que le Seigneur Ressuscité vous bénisse...

Jean-Luc Blanchette, ptre

Nous avons repris nos messes avec l'horaire régulier :

Samedi 16h30 église St-Cyrille
Dimanche 9h église St-Cyrille (pour le mois d'avril, sauf le 4 avril : St-Joachim)
Dimanche 11h église St-Félix



On a jasé avec...

Sébastien Patenaude-Francoeur et
Jacinthe Plante



Sébastien, Jacinthe et leurs enfants au jardin botanique d'Atlanta en 2019 avec leur ami et horticulteur du jardin Jimmy Smith. « On est allé les aider à replanter le dragon. »

Vous les avez sans doute aperçus, l'été dernier, lorsqu'ils arrosaient les bacs fleuris installés près du centre communautaire et du bureau municipal ou encore, au début de l'hiver, lorsqu'ils étaient perchés en haut d'une nacelle à installer les lumières de Noël sur les arbres au centre de la municipalité. Vous êtes peut-être passés par leurs serres, au printemps dernier, pour vos achats de fleurs ou de plants de légumes.

HORTICULTEURS ET ARTISTES

Sébastien et Jacinthe sont deux jeunes entrepreneurs de la relève agricole spécialisés dans les sculptures vivantes que l'on appelle aussi mosaïques ou mosaïcultures. La mosaïculture est un art horticole qui utilise des végétaux de formes et de couleurs variées pour produire des motifs, des personnages, et autres représentations, en 2D ou en 3D. Les mosaïcultures tridimensionnelles, plus complexes à produire, réunissent sculpture et horticulture, et sont de véritables œuvres artistiques végétales géantes; les plantes, selon un plan bien précis, sont insérées dans des structures de métal remplies de terre. Les pièces de mosaïculture sont habituellement exposées dans des jardins publics ou des municipalités.

Fondée à Saint-Lucien au début des années 1980 par le père de Sébastien, *Gestion horticole Normand Francoeur* est une entreprise qui se spécialise et se démarque par la création d'œuvres végétales. Ils produisent leurs plantes et font le montage de mosaïcultures présentées dans des expositions nationales et internationales ainsi que dans plusieurs grands jardins du monde. Près de 600 000 plantes sont ainsi produites annuellement dans leurs serres.

C'est en travaillant au jardin botanique de Montréal pour une exposition internationale de mosaïcultures que Sébastien et Jacinthe se sont rencontrés. En 2012, Normand Francoeur avait été approché par les Mosaïcultures Internationales de Montréal (MIM) pour la prise en charge du volet horticole de deux mégaprojets qui auraient lieu simultanément en 2013, soit « Terre d'espérance » au jardin botanique de Montréal et « Imaginary Worlds (Mondes imaginaires) » au jardin botanique d'Atlanta. Le père de Sébastien avait alors posé une condition à sa participation : que son fils soit de cette folle aventure ! Jacinthe, quant à elle, travaillait déjà au jardin botanique de Montréal depuis trois ans quand elle fut l'une des premières horticultrices à être embauchée pour « Terre d'espérance ». Comme elle se démarquait considérablement dans ce projet par son talent et sa manière de travailler, elle a été promue au titre de chef d'équipe pour l'une des deux plus grosses pièces de l'exposition, soit la « Terre Mère ». C'est donc en travaillant sur cette immense pièce, d'une hauteur de 45 pieds, que Sébastien et Jacinthe se sont connus.

Ils se sont ensuite engagés dans d'autres réalisations de mosaïculture en partageant leur passion commune. « Les mosaïcultures nous ont fait voyager un peu partout à travers le monde. » En 2013-2014 et en 2019, ils sont allés aux États-Unis pour l'exposition *Imaginary World (Mondes Imaginaires)* présentée au jardin botanique d'Atlanta, où ils étaient en charge du design, des plantations ainsi que du choix des plantes qui ont toutes été produites ici,

dans leurs serres, à Saint-Lucien. En 2016, alors qu'ils attendaient la venue de leur premier bébé, Jacinthe et Sébastien ont vécu pendant trois mois à Antalya en Turquie, où se tenait l'une des plus importantes Floralies internationales. Une quarantaine de pays participaient à cet événement, qui a accueilli plus de 8 millions de visiteurs qui ont pu admirer le savoir-faire québécois. Pendant ces trois mois, Jacinthe et Sébastien ont eu la tâche de gérer une équipe composée d'horticulteurs québécois et de deux amis turcs; trente-huit conteneurs remplis de pièces dédiées à 11 sites ont été envoyés par bateau à Antalya pour cette exposition. En 2019, le jeune couple a dessiné et créé une mosaïque 3D pour le parc Gardens by the Bay, situé dans le centre de Singapour.

L'été dernier, plusieurs pièces ont été envoyées au Nouveau-Brunswick. « Le jardin botanique du Nouveau-Brunswick est un client très particulier pour nous, car c'est Normand qui était en charge de l'horticulture au moment de sa réalisation. Nous entretenons des liens avec les gens de Saint-Jacques (N-B) depuis ce jour. Leurs mosaïques reviennent à Saint-Lucien chaque année depuis 2014 pour se refaire une beauté. »

LA VIE À SAINT-LUCIEN

Depuis maintenant 8 ans, Sébastien et Jacinthe habitent à Saint-Lucien et ils travaillent activement pour reprendre le flambeau de l'entreprise familiale. « Quand nous sommes arrivés à Saint-Lucien, nous avons été surpris de voir la mobilisation des bénévoles et les événements qui ont lieu ici. La municipalité est florissante. On peut dire que ça bouge à Saint-Lucien depuis quatre ans et nous avons envie d'y participer! » Ils sont confiants que le développement d'une vitalité rurale riche et stimulante qu'on connaît actuellement à Saint-Lucien incitera les gens à adopter notre région.

L'implication des membres du Cercle de Fermières dans la municipalité les touche profondément et ils apprécient leur

présence. « C'est ce qui fait la différence pour une petite communauté comme la nôtre. Comme les Fermières, l'esprit de collectivité est important pour nous. » L'été dernier, leur entreprise d'horticulture a offert de magnifiques boîtes à fleurs à la municipalité, que Sébastien et Jacinthe ont entretenues pendant toute la saison chaude et qu'ils ont ensuite transformées en potées fleuries à l'automne. « C'est un plaisir pour nous d'embellir la vie de Saint-Lucien! Horticulteurs et artistes de formation, l'environnement, l'embellissement par la nature et les plantes sont au cœur de nos passions». Au printemps, ils accueilleront pour la première fois les ruches de la ferme KEB sur leurs terres. « C'est important de protéger les abeilles, ce sont les reines de la pollinisation », expliquent-ils.

Comme parents de deux jeunes enfants, Jacinthe et Sébastien doivent concilier la vie de famille et les exigences professionnelles. « Avoir des serres, c'est beaucoup de travail. On doit être présent et attentif aux besoins des plantes. Il faut être passionné et ne pas compter ses heures. Nous croyons que dans la vie, l'important c'est d'aimer ce que l'on fait et d'apprécier ce que l'on a! »

DES PROJETS

Cet été, trois mosaïcultures seront exposées dans la municipalité de Saint-Lucien afin de célébrer le 25^e anniversaire de la première mosaïculture en 3D réalisée au Québec. C'est en 1996 dans le cadre du « Festival des jardiniers » au parc Marie-Victorin de Kingsey Falls que Normand Francoeur a produit un « Jardinier en plantes vivantes ». Ce « Jardinier » a connu beaucoup de succès et a amené Normand à travailler pour les Mosaïcultures de Montréal en 2000 et en 2001.

Pour l'amour des plantes et parce qu'ils ont aimé l'expérience vécue l'année dernière, Jacinthe et Sébastien seront de retour au printemps et c'est avec plaisir qu'ils nous invitent à visiter leur entreprise. « Nous organisons une journée portes ouvertes, samedi le 1^{er} mai 2021 de 9h à 16h. Vous êtes tous invités à venir visiter nos installations et voir une partie de notre travail. Les serres seront pleines de couleurs et de pièces de mosaïques ! »

On peut les suivre en consultant leur page facebook : horticulture francoeur ou en visitant leur site Internet : horticulturefrancoeur.com

Je remercie Jacinthe Plante et Sébastien Patenaude-Francoeur pour leur généreuse collaboration et Angèle Trudel pour son œil de lynx.

Ghislaine Gagné



Photo prise devant les chameaux présentés en Turquie en 2016. « On peut y voir des horticulteurs Québécois dont mon père qui venait d'arriver, Normand Rosa (mon parrain), mon cousin max, nos deux amis Turcs. Bref une histoire de famille! »



La pièce de mosaïculture « Terre Mère » dont Jacinthe était en charge (MIM2013).



Dessin produit par Jacinthe pour Singapour.

Jean-Guy Bernier
Courriel : jgbernier@9bit.com

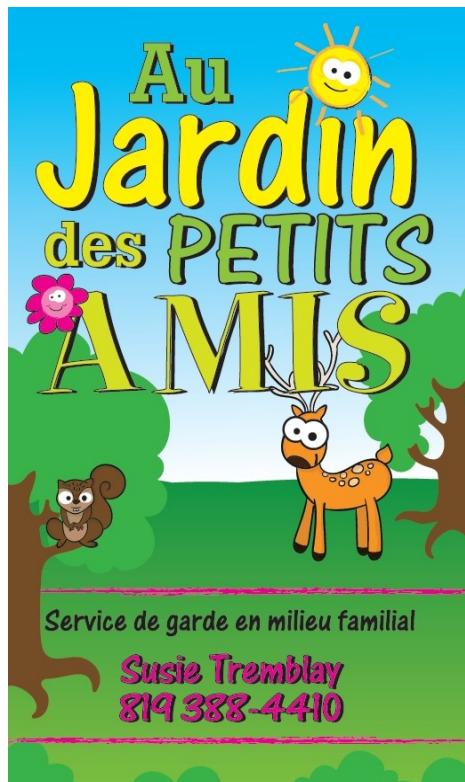
La Petite Chapelle St-Gérard

CONCERTS INTIMES

936, Rang 9, St-Félix-de-Kingsey, QC JOB 2T0
Tél. : (819) 848-2762 - Téléc. : (819) 848-1281
www.lapetitechapellest-gerard.qc.ca

GARAGE GILLES HOUDE

1825 RTE DU PONT
SAINT-LUCIEN
J0C 1N0
TEL 819-397-2905



Bureau Municipal

Adresse : 5280, 7e Rang, Saint-Lucien
Téléphone : 819 390-4679
Télécopieur : 819 397-2732
Courriel : bureaumunicipal@saint-lucien.ca
Site Web : www.saint-lucien.ca
Facebook : facebook.com/municipalitesaintlucien
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h

Bureau de Poste

Adresse : 4880, 7e Rang, Saint-Lucien
Téléphone : 819-850-4688
Lundi au mercredi : 9 h à 14 h
Jeudi : 9 h à 13 h et 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h à 14 h
Samedi et dimanche : fermé

Organismes

Cercle des fermières de Saint-Lucien
Francine Leroux : 819-397-2626
Site Web : www.cfq.qc.ca
Facebook : facebook.com/Cercle-de-fermières-St-Lucien

Club Fadoq de Saint-Lucien

Gilles Bouchard : 819-397-2893
Site Web : www.fadoq.ca/centre-du-quebec

Loisirs OTJ Saint-Lucien

Courriel : loisirsotjstlucien@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/otjstlucien

Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec

Facebook : www.facebook.com/ssjbcq
Site Web : www.ssjbcq.quebec

Maison Francine Leroux

Téléphone : 819-397-2626
Facebook : www.facebook.com/MaisonFrancineLeroux
Site Web : www.maisonfrancineleroux.com

Paroisse Saint-Luc

Téléphone : 819-397-2344
Courriel : st-luc@hotmail.ca

Société protectrice des animaux de Drummond (S.P.A.D.)

Téléphone : 1-855-472-5700
Site Web : www.spadrummond.com

Écocentres

Téléphone : 819-477-1312
Courriel : info@recuperaction.ca

MRC de Drummond

Téléphone : 819-477-2230
Télécopieur : 819-477-8442
Site Web : www.mrcdrummond.qc.ca

Centre de services Scolaire Des Chênes

Téléphone : 819-478-6700
Site Web : www.csdeschenes.qc.ca



Sylvie Constant

MASSOTHÉRAPEUTE

AU SERVICE DU MIEUX-ÊTRE DEPUIS 2004



1h 60\$
1h 30 80\$

MASSOTHÉRAPIE

- Massage suédois thérapeutique ou détente :
 - Membre FQM reçus d'assurance disponibles
- Veuillez noter qu'il est possible de jumeler le massage corporel (1h) avec le massage vibratoire (30 min.) pour 80\$
Une expérience unique!



1800, route des Rivières

St-Lucien

514.863.8654

1h 80\$

MASSAGE VIBRATOIRE AVEC BOLS TIBÉTAINS

- Apporte détente, relaxation, bien-être ainsi qu'un effet bénéfique sur les troubles du sommeil, tensions musculaires et articulaires
- Facilite la libération de blocages émotionnels
- Harmonise les différents corps subtils
- Purification et alignement des chakras



1h 80\$

PRATICIENNE DE LA RECONNEXION

La Reconnexion est souvent une expérience déterminante dans une vie. Elle utilise de nouvelles fréquences permettant le bien-être du corps, de l'âme et de l'esprit. Les méridiens du corps, parfois appelés lignes d'acupuncture, font parties d'un système circulatoire énergétique qui alimente les fonctions régénératrices du corps humain. La Reconnexion nous permet de nous ajuster, via ce système circulatoire, à des niveaux vibratoires et à des fréquences uniques.

Sur présentation de cette publicité obtenez 10\$ de rabais sur le premier rendez-vous

Vous souhaitez publier une annonce dans le p'tit curieux?

Rien de plus simple!!!

Faites parvenir vos publicités à l'adresse courriel suivante. conseiller06@saint-lucien.ca.

Vous souhaitez publier une annonce dans le p'tit curieux? Faites parvenir vos publicités à l'adresse courriel suivante. conseiller06@saint-lucien.ca. Il est aussi possible d'aller porter le tout directement au bureau municipal.

Noir et Blanc

	Occasionnel	Annuel
Carte d'affaire		90\$
½ page	50\$	160\$
⅓ page	90\$	300\$

Couleur

	Occasionnel	Annuel
Carte d'affaire couleur		120\$
½ page couleur	70\$	260\$
⅓ page couleur	120\$	510\$
Page couleur	250\$	1000\$

Pour toutes autres publications faites les parvenir à l'adresse conseiller06@saint-lucien.ca ou au bureau municipal avant le **20** de chaque mois afin que l'information puisse être intégrée au journal

Firme Martin Paradis

Arpenteur-Géomètre Inc.

Martin Paradis, B.Sc.A., a.-g.
Jocelyn Lafond, B.Sc.A., a.-g.
Mathieu Rodier, B.Sc.A., a.-g.
Véronique Bouchard, B.Sc.A., a.-g.

Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com

Site web: www.paradis-arpenteurs.com

2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3

Tél : (819) 478-3759





Nous offrons les services en aménagement paysager tels que :



Entretien paysagé et tonte de pelouse
Plantation ou rajeunissement de vos plate-bandes
Terrassement complet et pose de tourbe
Conception de potager urbain



Excavation de tous genres
Installation de système de drainage



Installation de pavé ou de muret
Béton et pose de blocs
Entretien de pavé et de scellant



À votre service
DEPUIS 1996



Commercial . Industriel . Résidentiel

Daniel & Gilles Régis
Entrepreneurs Électriciens

2948-5364 .Québec inc.

4513, boul. St-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1A9

R.B.Q. : 2948-5364-58
Tél. : 819-478-7813
Cell. : 819-314-4321
dgr@cgocable.ca



CHRISTIAN LEMIRE

ÉBÉNISTE

Venez profiter de mes
30 ans d'expérience en ébénisterie fine



Que ce soit pour vos
armoires de cuisine,
un escalier ou
un meuble sur mesure,
contactez-moi.

1800, route des Rivières, St-Lucien • 819-293-7001

G.JOYAL



PIÈCES D'AUTOS

INC.

ACHAT - VENTE D'AUTOS
PIÈCES USAGÉES
RECONDITIONNÉES - NEUVES



MÉCANIQUE
GÉNÉRALE
819-397-4590

EXCAVATION

Normand Messier Inc.

RBQ 5610-5471-01

Link-Belt

819-397-2771

DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

DRUMMONDVILLE

5224, BOUL. ST-JOSEPH
(QC) J2A 3V9
819 472-3286

VICTORIAVILLE

389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N.
(QC) G6P 1G8
819 751-3286

WARWICK

1, ROUTE 116 E.
(QC) J0A 1M0
819 358-3950

888-797-3286

Transport de sable, gravier et terre végétale

Nivellement

Terrassement

Fosse septique

Champ d'épuration

Ecoflo®

Installation septique

BIONEST

Assainissement des eaux usées™

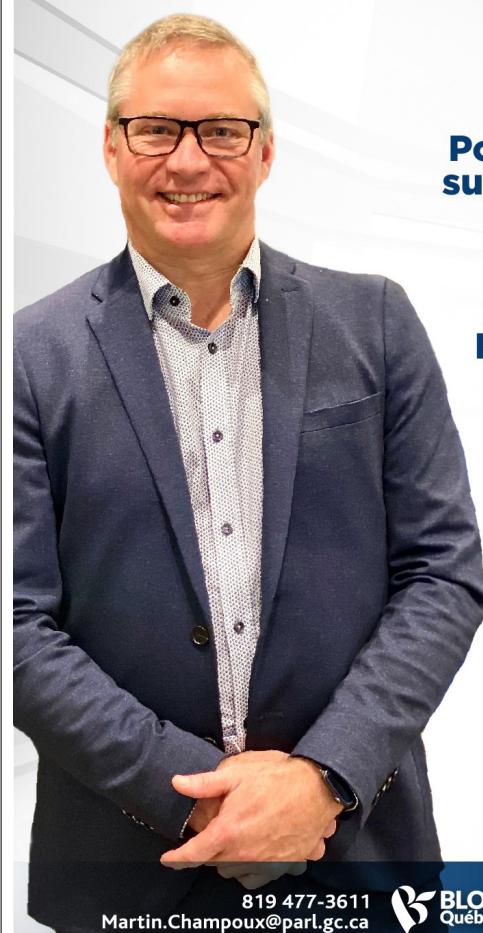
St-Lucien

819-397-2771

Annie Pageau
designer d'intérieur
OPTINOV DESIGN INC.

PLANS
DÉCORATION
DÉSIGN DE MOBILIER
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
résidentiel et commercial

annie.pageau@optinov.com
anniepageau.com
819-478-0877



Pour des questions
sur les programmes
fédéraux.

Pour nous faire
part de vos
préoccupations.

Ou simplement
pour nous dire
bonjour 😊

N'HÉSITEZ PAS À
COMMUNIQUER
AVEC NOUS!

819 477-3611
Martin.Champoux@parl.gc.ca

BLOC
Québécois

MARTIN CHAMPOUX
Député de Drummond



GESTION HORTICOLE
NORMAND
FRANCOEUR

HORTICULTUREFRANCOEUR.COM

Porte Ouverte

Samedi 1^{er} mai 2021 - 9h00 à 16h00

Venez visiter nos serres et voir nos mosaïques 3D!

Ouverture vendredi 7 mai 2021

Juste à temps pour la fête des mères!

Horaire: Dim. Fermé - temps en famille

Lun. Fermé

Mar. Fermé

Mer. 9h00 à 17h00

Jeu. 9h00 à 17h00

Ven. 9h00 à 18h00

Sam. 9h00 à 16h00

Jardinières, potées fleuries, annuelles, plantes grasses,
plants de légumes et petits fruits.

Tout pour votre jardin!

5385, 7^e rang Saint-Lucien, Québec J0C 1N0
T 819 397.4067

WALLENSTEINMADE IN CANADA
FABRIQUE AU CANADA5 YEAR WARRANTY
ANS DE GARANTIE

Raymond Breton | Gérant de Territoire
 Ventes externes Qc
 raymond.breton@wallensteinequipment.com

1 877-252-0676 (sans frais) Wallenstein Equipment Inc.
 1 819-473-0558 (cell.) 7201 Line 86, Wallenstein, ON
 N0B 2S0, Canada
 wallensteinequipment.com



La Légion Royale Canadienne Filiale 51

81, rue Brock, Drummondville
 (Québec) J2C 1L5
 Tél. : 819 472-7737

Richard Sylvain, Président

Devenez
membre
aujourd'hui

Cel. : 819 475-2063
 Courriel : rsylvain5442000@yahoo.ca

Notre devoir... honorer nos Vétérans!

MINI-EXCAVATION
MB

Martin Benoit
 369, rang 3, St-Félix de Kingsey, Québec J0B 2T0
819.470.0640
 mini-excavationmb@hotmail.com
 R.B.Q. 8342-2014-36

Station d'essence
Dépanneur St-Lucien
 ~819-397-4191~

4880 rang 7 St-Lucien J0C 1N0

- Épicerie
- Loto Québec
- Vente d'essence
- Bière et Vin

Tous les jours

7h00 à 22h00

LA BA
 RESTO - CANTINE

PIZZAS • POUTINES
 POULET FRIT • BAR LAITIER

JULIE BOUCHARD • VICKY ARSENEAULT
 Propriétaires

6072, Principale, St-Félix de Kingsey, Qc J0B 2T0 • **819 848-1444**



Scierie mobile - Vente de bois
 Abattage et récupération d'arbres

- | | | |
|------------------|--------------|-------------------------------|
| Martin Fournier | 819 470.0597 | martin@lescoureursdebois.com |
| Yannick Laplante | 819 388.1710 | yannick@lescoureursdebois.com |



EXCAVATION



J. NOËL FRANCOEUR INC.

RBQ 8108737119

TEL.
(819) 848-2923

CELL.
(819) 388-1555

FAX
(819) 848-2829

Champ d'épuration - Déneigement - Nivellement
 Transport en vrac - Terre, Sable, Gravier
 Terre végétale brune et noire tamisée

6169, PRINCIPALE, ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, QC J0B 2T0
 courriel: j.noelfrancoeurinc@cabolovision.com

Nous vous invitons à assister à
l'assemblée générale annuelle virtuelle
le jeudi 15 avril 2021, à 19 heures
www.desjardins.com/caisseestdedrummond



Le trio du nouveau propriétaire

Comparer nos prêts hypothécaires

Trouvez le prêt qui vous convient le mieux selon votre profil d'emprunteur et les avantages de nos différentes options.

→ [Voir les taux des prêts hypothécaires](#)

Devenez propriétaire sans vous enfarger dans les fleurs du tapis



Quel est votre profil d'emprunteur?

Prudent

- Je veux un taux et des versements stables dans le temps.



Modéré

- Je veux des versements stables.
- Je peux tolérer que le taux varie pour avoir la possibilité de rembourser mon prêt plus rapidement.



Audacieux

- Je veux rembourser mon prêt le plus vite possible.
- Je peux tolérer que le taux et le montant des versements varient.



www.desjardins.com

Rencontre avec votre conseillère de façon virtuelle – c'est possible !

Profitez de conseils sans vous déplacer



Rencontrez-nous dans le confort de votre salon

Le service de vidéoconférence Web vous permet d'obtenir des conseils ou d'assurer le suivi de votre dossier tout en optimisant votre temps.

Prenez rendez-vous.

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame

Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-2600

Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover

Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

AVRIL 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 	2	3
4 5 	6	7	8	9	10	
11 12  	13	14	15 	16	17	
18 19 	20	21	22	23	24	
25 26 	27	28	29 	30 		



Assemblée du conseil à huis clos (non accessible au public)
19 h 30

Disponible sur <http://www.saint-lucien.ca/>



Tournoi de chasse printanière
En virtuel

Joignez-vous à un professionnel!

**OFFERT GRATUITEMENT:
OPINION DE LA VALEUR MARCHANDE
DE VOTRE PROPRIÉTÉ**

CHAMPS DE COMPÉTENCES

Résidentiel, fermette, ferme, terre agricole,
immeuble à revenu, commercial et plus

Cell.: 819 314-2019

yvon@yvonforcier.com



Yvon Forcier

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

visitez mes propriétés

www.yvonforcier.com



groupe sutton alliance inc. 114, rue Saint-Georges
AGENCE IMMOBILIÈRE Drummondville (Qc) J2C 4G8
819 477-2333 www.suttonquebec.com